

**Autorisant l'occupation du domaine public  
14 rue Gambetta par le magasin Maille Indigo  
Le samedi 20 et dimanche 21 avril 2024 à l'occasion  
de la fête des Métiers d'Art**

M. Philippe LEMAÎTRE, Maire de la Commune Nouvelle VILLEDIEU-LES-POELES – ROUFFIGNY,

**Vu** les articles L 2212.1, L 2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le code de la route et notamment les articles R 44 et R 225,  
**Vu** les arrêtés interministériels relatifs à la circulation routière,  
**Vu** la demande présentée le 11 avril 2024 par Mme Nathalie GERVAIS- Gérante du magasin Maille Indigo, sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public devant l'emplacement 14 rue Gambetta afin d'installer une tonnelle et des portants de prêt à porter dans le cadre de la fête des Métiers d'Art,  
**Considérant** qu'il y a lieu d'assurer la sécurité et le bon ordre à cette occasion,

## ARRÊTE :

### Article 1<sup>er</sup>

Le samedi 20 et dimanche 21 avril 2024, Mme Nathalie GERVAIS – Gérante du magasin Maille Indigo est autorisée à occuper le domaine public devant l'emplacement 14 rue Gambetta afin d'installer une tonnelle et des portants de prêt à porter dans le cadre de la fête des Métiers d'Art.



### Article 2

Il est ici rappelé que Mme Nathalie GERVAIS devra faire son affaire personnelle de la pose des panneaux réglementaires.

**Autorisant l'occupation du domaine public  
14 rue Gambetta par le magasin Maille Indigo  
Le samedi 20 et dimanche 21 avril 2024 à l'occasion  
de la fête des Métiers d'Art**

**Article 3**

- Le Directeur Général des Services de la CN Villedieu-les-Poêles – Rouffigny,
- le Commandant de la Communauté de Brigade de la CN,
- le Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale de la CN,
- Mme Nathalie GERVAIS,

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie du 15/04 au 06/05/2024  
La notification faite le 15/04/2024**

Fait à Villedieu les Poêles – Rouffigny  
vendredi 12 avril 2024



Le Deuxième Adjoint,

Francis LANGELIER